AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 23-4-79092965

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "LANGUEDOC-ROUSSILLON"

(AUDE - GARD - HERAULT - LOZERE - PYRENEES ORIENTALES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

MAISON DE L'AGRICULTURE - BAT. 5 - PLACE CHAPTAL

34076 MONTPELLIER CEDEX - TEL. 92.28.72

60 F.

ABONNEMENT ANNUEL :

Régisseur de recettes de la D.D.A.

C.C.P. Montpellier 5238-57

N° 10 26 avril 79

ARBRES FRUITIERS A NOYAU

PECHER

OIDIUM -

Assurer à nouveau la protection contre cette maladie selon un rythme de 10 à 15 jours pendant la période du grossissement du fruit.

PUCERON VERT FARINEUX DU PECHER et du PRUNIER -

Dans les plantations qui furent endommagées l'an dernier par ce puceron, il convient de pulvériser, 2 à 3 semaines après la chute des calices, un aphicide systémique du type Demeton méthyl (Métasystémox). Dose 1 litre de produit commercial à l'hectare. Intervenir le soir de préférence par temps calme en mouillant copieusement le feuillage présent.

CERISIER

GNOMONIA et BOTRYTIS -

La protection contre ces maladies doit être assurée après la floraison, dans les vergers où elles existent, à l'aide d'un fongicide à base de folpel (dose indiquée par les fabricants).

ARBRES FRUITIERS A PEPINS

TAVELURES -

Le développement du feuillage, tout au moins sur certaines variétés précoces, rend nécessaire une nouvelle protection contre les Tavelures (Voir l'avis n° 7 du 23 mars). L'adjonction d'un anti-oidium est indispensable sur pommier.

CHENILLES DEFOLIANTES, PUCERONS -

Ajouter un insecticide ou un aphicide, si on décèle une activité notable de ces ravageurs. Ne pas intervenir pendant la période de floraison.

POIRIER

PSYLLES -

Une intervention, complémentaire au traitement conseillé cet hiver, peut s'imposer après la floraison. Afin de ne pas entraver le rôle régulateur joué par les insectes auxiliaires il conviendra d'éviter cet été toute autre opération insecticide.

Les matières actives suivantes ont obtenu une autorisation de vente contre les "Psylles du Poirier" : amitraze 60 g. m.a./hl ; décaméthrine 1,75 g. m.a./hl ; fenvalérate 10 g. m.a./hl ; monocrotophos 30 g. m.a./hl ; perméthrine 8,75 g. m.a./hl. Les spécialités insecticides doués d'une action systémique (vamidothion et déméton méthyl) qui sont à utiliser sur "végétation poussante" et permettent de détruire également les pucerons mauves avant l'enroulement des feuilles sont également utilisables. Une pulvérisation unique suffit. Elle sera réalisée avec soin, en mouillant bien et de préférence par temps calme.

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Place Chaptal MONTPELLIER - Le Directeur : P. JOURNET - N° d'inscription P.P. : 531 A.D

.../...

HOPLOCAMPES -

Dans les vergers menacés par ce ravageur qui provoque une chute de très jeunes fruits, un traitement est conseillé dès la chute des pétales , à l'aide de phosalone, de méthidathion, de lindane, d'azinphos, ou de parathion, aux doses normales d'emploi conseillées par les vendeurs.

POMMIER

La protection avec les nouveaux anti-oïdiums est basée sur un renouvellement assez rapide de l'ordre de 10 à 15 jours selon le type de produit (voir la note n° 7 du 23 mars). Le mélange soufre avec captane ou folpel, ou captafol, est déconseillé sur les variétés à fruits rouges, après la floraison.

RUSSETING -

Afin d'éviter cet accident, il est recommandé :

- de ne pas employer d'émulsion sur jeunes fruits,
- de traiter aux heures les plus chaudes de la journée, afin que les produits antiparasitaires épandus sèchent rapidement,
- de ne plus utiliser de produit cuprique surtout par temps ou en situation humide,
- d'associer certains fongicides de synthèse avec des produits "anti-russeting" , notamment sur Golden et Granny-Smith. Consulter les notices des fabricants.

TOUTES ESSENCES ET PEPINIERES

FEU BACTERIEN

Non décelé à ce jour en Languedoc-Roussillon le "Feu bactérien" dû à la bactérie Erwinia amylovora , est signalé dans plusieurs régions françaises : Dunkerque (Nord), Labatut (Landes), Lahontant (Pyrénées-Atlantiques) et Damezan (Lot-et-Garonne).

Le plus grand soin doit être apporté à l'observation des symptômes qu'il importe, en cas de découverte, de nous signaler. Cette nouvelle maladie concerne non seulement les pomoïdées (poirier, pommier, cognassier) mais aussi diverses espèces végétales ornementales appartenant aux genres crataegus (aubépine) , nespilus (cognassier), cotoneaster, pyracantha, sorbus (sorbier), et stranvoesia.

La bactérie pénètre essentiellement par les fleurs ou les extrémités des pousses herbacées qui noircissent et se dessèchent et se recourbent en crosse.

Des exsudats gluants se forment par temps humide. Ils permettent de caractériser le Feu bactérien.

L'évolution des dommages est centripède (ils se manifestent d'abord sur le pourtour de la frondaison puis de plus en plus vers l'intérieur).

La bactérie progresse dans l'aubier des rameaux puis des charpentières. La mortalité des sujets peut être très rapide.

La lutte contre cette maladie a été rendue obligatoire en tout lieu et de façon permanente (arrêté ministériel du I/9/I972). Les sujets contaminés doivent être détruits. Seule l'application répétée de cuivre au cours de la chute des feuilles et au printemps permet de s'opposer à l'extension de la maladie et ralentir quelque peu son évolution.

Il convient d'abord et surtout d'éviter l'introduction de matériel végétal, en provenance des régions françaises, et des pays étrangers contaminés par le Feu bactérien : Belgique, Canada, Danemark, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Mexique, Nouvelle Zélande, Pays-Bas, Pologne, République Fédérale d'Allemagne, République Démocratique d'Allemagne et Turquie.

.../...

AVERTISSEMENTS AGRICOLES - STATION LANGUEDOC-ROUSSILLON

GALE BACTERIENNE -

Transmise par les semences, caractérisée par des taches noirâtres de 2 mm. entourées d'un hâle jaunâtre sur feuilles, pédoncules et sépales, cette maladie est présente sous tunnels. Procéder à la ventilation , réduire les arrosages dès la détection de la maladie. Réaliser des applications cupriques légères.

FLETRISSEMENTS -

Des cas de flétrissements et de dessèchements sont d'ores et déjà observés. Ils sont provoqués par la bactérie Corynebacterium michiganense, parfois par celle responsable de la "moelle noire".

Eliminer les pieds atteints et les détruire par le feu.

MOUCHE DES SEMIS SUR HARICOTS

Le traitement préventif du sol est souhaitable pour lutter contre ce ravageur, susceptible de provoquer des dégâts importants aux cultures de haricots.

Ce traitement peut être effectué de différentes façons :

- traitement sur toute la surface à l'aide de chlorpyriphos (Dursban) 4000 g. m.a./ha soit 80 kilogs d'une spécialité à 5 % (granulés) , réalisé avant le semis ;

- traitement en localisation à l'aide de granulés
  . à base de dichlofenthion : 0,25 g. au mètre (produit commercial)

  . ou à base de trichloronate : 0,50 g. au mètre (produit commercial)

réalisé avant le semis.

- traitement en pulvérisation à raison de 2 litres à l'hectare d'une spécialité à base de trichloronate (Phytosol) réalisé avant ou après le semis, à l'emplacement des lignes.

ARBRES D'ORNEMENT

DEPERISSEMENT DES CYPRES -

Les conditions climatiques de l'an dernier, irrégularité des pluies, basses températures, et sècheresse automnale, ont permis l'installation de ravageurs et de maladies sur cette essence réputée peu sensible.

La maladie la plus commune est celle provoquée par le Chancre dû au Coryneum cardinale.

Les traitements à base de cuivre sont préconisés contre cette maladie (bouillie bordelaise à 2 %, au printemps et à l'automne), alliés à une fumure à dominante potassique, permettant aux arbres de mieux se défendre.

Les pulvérisations suivront de préférence les opérations de taille lesquelles seront effectuées par temps sec.

P.1309

L'importation des cotoneasters et des aubépines en provenance des pays contaminés est d'ores et déjà interdite.

Le repérage des premières attaques est extrêmement important. En effet, il est relativement facile d'éteindre un foyer de faible étendue. Il est donc recommandé de signaler tout dessèchement suspect de poiriers notamment, de cotoneasters ou d'aubépines, au Service de la Protection des Végétaux.

FRAISIER

BOTRYTIS ou Pourriture grise des fraises -

Les dégâts, provoqués par les attaques de Botrytis, peuvent être fort préjudiciables. Les risques sont importants durant toute la phase de grossissement des fruits.

Deux ou trois applications sont à envisager à l'aide de : dichlofluanide 125 g.m.a./hl (Euparène) ; ipridione 75 g. m.a./hl (Rovral) ou vinchlozoline 100 g. m.a./hl (Ronilan).

Respecter scrupuleusement les délais imposés avant la cueillette des fraises et éviter tout surdosage, en vue de respecter les teneurs en résidus.

Remarque : Sous tunnel, il importe d'assurer une aération convenable.

ACARIENS - TARSONEME -

Les attaques de ce ravageur provoquent la formation de feuilles petites, jaunâtres, placées dans l'impossibilité de se développer.

Dans les plantations où de tels dégâts ont été constatés, un traitement à base d'endosulfan (Thiodan) 60 g.m.a./hl ou à base de dicofol (Kelthane) 75 g.m.a./hl, est préconisé.

S'abstenir de traiter pendant les périodes de ramassage.

MALADIE DES TACHES ROUGES -

L'utilisation de manèbe à raison de 240 g. m.a./hl, permet de lutter contre l'extension de cette maladie et de protéger le feuillage.

TOMATE

BOTRYTIS -

Après plantation, la protection est préconisée depuis la floraison du premier bouquet à l'aide d'un des fongicides suivants :

ipridione (Rovral) ; vinchlozoline (Ronilan) ; dichlofluanide (Euparène)

MILDIOU - (Tomates en serre)

Les premières attaques sont signalées dans la région de Nîmes. Recourir à l'une des spécialités suivantes :

chlorothalonil	150 g. / hl
manèbe	200 g. / hl
mancozèbe	160 g. / hl

.../...

GALERUQUE DE L'ORME -

Ces insectes sortent de leurs cachettes hivernales et fréquentent au printemps le feuillage naissant des ormes. Les dégâts constatés ces dernières années, soulignent les dangers encourus par la végétation et la gêne supportée à l'automne et au printemps dans les habitations. Le traitement à l'aide de lindane , ou de tout autre insecticide doté d'une longue rémanence, est recommandé sur le feuillage des arbres placés près des maisons envahies à l'entrée de l'hiver.

LISTE DES INSECTICIDES ET DES ACARICIDES REPUTES NON DANGEREUX POUR LES ABEILLES

amitraze : Maïtac Tudy
bacillus thuringiensis : Bactospéïne, Dipel
binapacryl : Ambox 50
bromophos : Nexion, Sovi-Nexion, Rhodianex
bromopropylate : Neoron
chinométhionate : Morestan
cyhexatin : Mitacid, Plictran
dialiphos : Torak
dicofol : nombreuses spécialités commerciales
diethion : Hylemox, Rhodocide
endosulfan : nombreuses spécialités commerciales
fenbutatin oxyde : Torque
phosalone : nombreuses spécialités commerciales
pyrimicarbe : Pirimor
polychlorocamphène : Sopraphène 75
pyréthrines : nombreuses spécialités commerciales
roténone : Cubérol
tetrasul : Animert Vioi
toxaphène : Phénoryl

On doit éviter l'application des insecticides pendant les heures chaudes de la journée, car leur innocuité vis-à-vis des insectes pollinisateurs n'est pas absolue.

L'emploi des associations de plusieurs matières actives doit être fait avec discernement. Les associations utilisables ne doivent rassembler que les matières actives citées ci-dessus.

Les bulletins n° 8 et n° 9 concernant la protection des cultures de colza et de céréales n'ont été envoyés qu'aux abonnés de l'ouest de l'Aude (Lauragais)

L'INGENIEUR EN CHEF D'AGRONOMIE,
CHEF DE CIRCONSCRIPTION,

V.LAGAUDE

Tirage du 20 avril 1979
1300 exemplaires
N°d'inscription PP 531 AD

P 310